



18^{ème} Session du Conseil des Droits de l'Homme
Mercredi, le 21 septembre 2011
Seychelles

Intervenant: Kilic Salih

Monsieur le Président,

C'est avec satisfaction que la RADDHO a pris note des progrès accomplis par les Seychelles en vue de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

En ce qui concerne le présent rapport de l'EPU, nous nous félicitons de la création du Secrétariat à l'égalité des sexes ainsi que la Commission nationale pour la protection de l'enfance créée en 2005. Nous relevons toutefois que le viol et la violence familiale demeurent encore un problème important. De plus nous restons préoccupés face à l'accroissement du nombre de cas personnes atteintes par le VIH/sida.

Une amélioration reste nécessaire quand à la liberté d'expression dans les médias afin de laisser place aux opinions divergentes qui s'expriment dans le pays.

De graves facteurs externes tels que le changement climatique et les actes de piraterie ont un impact majeur sur la jouissance des droits de l'homme.

L'économie seychelloise étant fortement tributaire de l'industrie de la pêche et du tourisme, nous invitons la communauté internationale à fournir aux Seychelles une aide constructive afin d'en atténuer les conséquences du changement climatique.

Nous saluons d'autre part les avancées réalisées dans le domaine des soins de santé et de la réduction de la mortalité maternelle et infantile. Les indicateurs sociaux étant comparable à ceux de pays développés, nous restons optimiste quand à l'évolution de la condition humaine aux Seychelles.

Je vous remercie.